



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 juin 2013

APPEL A DONS : SOS ANIMAUX EN DETRESSE !

Envie d'agir pour faire reculer la souffrance animale et apporter du bien être à une faune meurtrie ? La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) lance une campagne d'appel à dons intitulée « SOS, animaux en détresse ».

En soutenant cet appel vous contribuerez à la conduite d'actions concrètes en faveur des animaux et de la protection de la biodiversité, partout en France.

Contact :
Carine BREMOND
Attachée de presse
06 34 12 50 69
carine.bremond@lpo.fr

Décembre 2011 : des dizaines d'oiseaux exotiques sont congelés vivants suite à une saisie en douane à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Mars 2013 : même lieu, 62 oiseaux sont interceptés par les douanes et succombent faute de soins, sans boisson ni nourriture, le tout dans l'indifférence totale. La LPO souhaite construire un centre d'accueil et de soins à Marly le Roy pour que cela ne se reproduise plus !

En seulement trois ans, une trentaine de milans royaux sont morts, empoisonnés à cause de la bromadiolone. Ce ne sont bien sûr que les cas «visibles » car ce poison entraîne la mort indirecte de dizaines de milliers d'animaux prédateurs terrestres (renards, hermines, chats...) ou ailés (buses, chouettes ou milans) et notamment le milan royal, espèce en forte régression faisant l'objet d'un «plan national d'action». Il est temps de formuler des recours contre les arrêtés préfectoraux autorisant la bromadiolone, et de faire pression auprès des décideurs au plus haut niveau pour faire interdire purement et simplement ce poison !

Chaque année, des milliers d'animaux sont découverts affaiblis, choqués, blessés, mazoutés quand ils ne sont pas tout simplement empoisonnés... S'ils subissent les risques naturels, ils sont surtout victimes des activités humaines qui affectent directement cette biodiversité si essentielle à l'homme. La LPO et son réseau de centres de soins, apporte au quotidien les soins d'urgence à cette faune meurtrie.

Tir illégal, mode de chasse barbare et non sélectif, usage d'engins prohibés, massacre d'espèces «gibiers » perpétré pendant les vagues de froid et de gel... le braconnage et les infractions de chasse sévissent encore et toujours... La LPO porte plainte systématiquement contre tous les abus de la chasse, et mène ainsi une centaine de procédures pénales ou administratives par an.

On ne compte plus le nombre de chouettes, hérissons, grenouilles, loutres, retrouvés morts sur le bas-côté de nos routes... On estime ainsi que chaque année, en France, une chouette effraie meurt tous les 2 kilomètres sur les autoroutes. Les collisions d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens avec les véhicules pourraient être réduites. Les équipes LPO s'emploient à diffuser des recommandations d'évolution de nos comportements : modérer sa vitesse sauve des vies humaines tout en participant à la préservation de la biodiversité.

Chaque jour, la LPO se mobilise grâce aux bénévoles, afin de venir en aide à cette faune sauvage en détresse. Et pour poursuivre sa mission, elle a aussi besoin de votre soutien. Aidez nous à sauver des vies ! C'est pourquoi, nous lançons l'appel « Sos Animaux en détresse » afin de protéger le vivant qui nous entoure et dont nous ne saurions nous passer !





...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... ...tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations complémentaires

<http://www.lpo.fr/faites-un-don/sos-animaux-en-detresse>

Contacts :

Stéphanie BERENS

LPO France- Pôle Développement et Vie Associative

05 46 84 12 34 – stephanie.berens@lpo.fr

Carine BREMOND

LPO France- attachée de presse

06 34 12 50 69 – carine.bremond@lpo.fr